

L'ÉCHO DES FALAISES

Février 2013

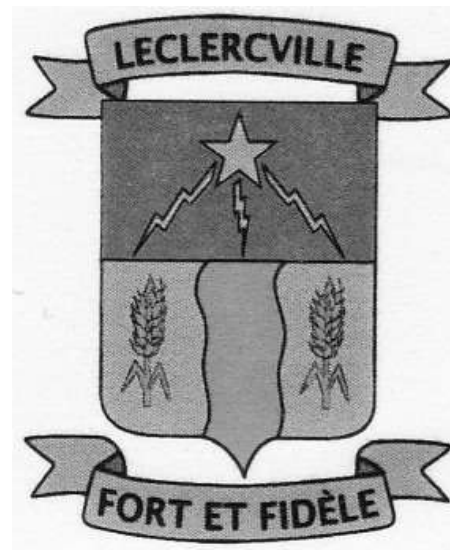
Journal de Leclercville

Volume 3 numéro 1



TABLE DES MATIERES

Mot du maire	2
Municipalité	3 - 6
Organismes et divers comités	7-13
Annonce	15
Anniversaires	16
Calendriers	17
Contacts	19





MOT DU MAIRE

Chers (es) citoyens, citoyennes,

Après une année 2012 très mouvementée, les travaux d'assainissement des eaux usées et la réfection des conduites d'aqueduc dans notre village ont été réalisés avec succès. Dans le prochain journal, je vous donnerai les coûts en détail de tous ces travaux.

L'année 2013 sera une année pour compléter ce beau projet :

- Deuxième asphaltage de la Route 132 payé à 100 % par le Ministère des transports;
- Prolongement de l'aqueduc à l'ouest du périmètre urbain qui sera assumé en totalité par les utilisateurs;
- Réaménagement de la halte routière (l'Île) :
 - lui donner un nom officiel;
 - l'ensemencement du terrain;
 - l'aménagement paysager;
 - un chemin d'accès;
 - un emplacement pour le camping;
 - un sentier pédestre;
 - panneaux d'interprétation pour la sauvagine et l'historique des lieux;
 - un nouveau bâtiment de services pour les usagés y sera construit.

Pour nous aider à défrayer tous ces coûts, nous avons reçu de Talisman Energy un montant de 7 500 \$ et du pacte rural 15 000 \$.

- Refaire le pavage du quai et l'installation d'un bâtiment pour le service sanitaire;
- Pavage du stationnement du Centre communautaire;
- À l'été on continuera d'embellir notre village par l'aménagement paysager et une nouvelle signalisation de nos rues.

Une soirée d'information pour tous ces projets aura lieu en mars. Je ferai le point sur le projet réalisé en 2012 et les coûts.

Plusieurs comités ont été formés pour rendre à bien toutes ces réalisations. Je les remercie de leur implication.

Marcel Richard, maire



MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE

Aux citoyens et citoyennes de Leclercville,

Le 17 décembre 2012, les membres du Conseil municipal ont adopté le budget de l'année 2013.

Voici le résumé de ce budget ainsi que le budget et le réalisé de l'année 2012.

	BUDGET	RÉALISÉ	BUDGET
	2012	12-31-2012	2013
REVENUS :			
Taxes	518 501 \$	509 489 \$	652 583 \$
Paiements tenant lieu de taxes	48 013 \$	48 449 \$	48 413 \$
Autres revenus de sources locales	43 327 \$	618 551 \$	41 876 \$
Transferts	13 157 830 \$	4 197 014 \$	2 206 198 \$
Financement	526 664 \$	7 103 529 \$	523 000 \$
Autres revenus	3 125 \$	90 976 \$	165 000 \$
Réserve	3 540 \$	0 \$	12 930 \$
TOTAL DES REVENUS :	14 301 000 \$	12 568 008 \$	3 650 000 \$
REVENUS À RECEVOIR 2011, 2012 :	354 899 \$	348 582 \$	1 093 496 \$
DÉPENSES :			
Administration générale	199 659 \$	205 771 \$	211 913 \$
Sécurité publique	76 067 \$	67 847 \$	81 489 \$
Transport	135 647 \$	134 844 \$	142 151 \$
Hygiène du milieu	89 902 \$	101 011 \$	123 213 \$
Aménagement, urbanisme, développement	19 200 \$	21 534 \$	26 000 \$
Loisirs et culture	35 200 \$	40 427 \$	35 400 \$
Frais de financement	64 186 \$	139 116 \$	310 600 \$
Autres activités financières	60 100 \$	175 100 \$	443 100 \$
Autres dépenses (TPS, autres)	9 000 \$	619 813 \$	8 000 \$
Activités d'investissement	13 612 039 \$	12 357 477 \$	2 268 134 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	14 301 000 \$	13 862 940 \$	3 650 000 \$

Pour plus d'informations sur ce budget, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Francine B. Demers
secr.-très. / dir. gén.

RÉSUMÉS DES RÉSOLUTIONS PRISES LORS DES SÉANCES DU CONSEIL

Janvier :

- Les travaux d’assainissement des eaux usées étant complétés, la Municipalité est maintenant propriétaire de ces infrastructures.
- René Bernard est nommé garde-feu municipal pour la saison 2013.
- Gilles Lamontagne est nommé, personne désignée, pour tenter de régler les mésententes visées à l’article 36 de la Loi sur les compétences municipales, et ce, à l’ensemble des propriétaires de notre territoire.
- Une aide financière d’un montant de 250 \$, pour l’entretien du sentier pédestre à l’été 2013, est versée à la Corporation de ski de fond la Pinière.

Février :

- Un mandat, pour le prolongement du réseau d’aqueduc à l’ouest de secteur urbain, est donné au service d’ingénierie de la MRC de Lotbinière.
- Gilles Lamontagne est nommé, pour un terme d’un (1) an, aux charges municipales suivantes :
 - Inspecteur en Environnement;
 - Inspecteur pour les mauvaises herbes aux termes de la Loi sur les abus préjudiciables à l’agriculture;
 - Inspecteur gardien d’enclos public;
 - Inspecteur pour les chiens.
- Un Comité Consultatif d’Urbanisme (CCU) a été formé par deux (2) membres du Conseil municipal, qui sont Marcel Richard et Daniel Lemay, ainsi que de trois (3) résidents de la municipalité, qui sont Linda Labrecque, Richard Héroux et Édouard Paquette. Daniel Lemay est nommé président du CCU. Debbie Dion agit comme secrétaire du CCU.
- Voici le calendrier des séances du conseil pour l’année 2013.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRE DU CONSEIL POUR L’ANNÉE 2013	
JANVIER 14	FÉVRIER 4
MARS 4	AVRIL 1
MAI 6	JUIN 3
JUILLET 2	AOÛT 12
SEPTEMBRE 3	OCTOBRE 1er
NOVEMBRE 11	DÉCEMBRE 2

Ces séances auront lieu les lundis à 20h00, à l’exception des séances des mois de juillet et septembre qui auront lieu les mardis.

PERMIS...OU PAS DE PERMIS?

Chers concitoyens de Leclercville, méfiez vous, surtout si vous envisagez de faire des rénovations ou une construction : un mal étrange vous guette. En fait, au cours de la dernière année, j'ai été en mesure de constater que plus de 60 % des gens qui commencent de tels travaux souffrent d'amnésie! Autrement dit, ils oublient des choses même essentielles, comme de se procurer le permis requis. Les trois excuses les plus fréquentes sont : « je ne savais pas que ça prenait un permis »; « j'ai oublié » et « je pensais que mon vieux permis d'il y a trois ans était encore bon ». Évidemment, on voit bien que ce sont des excuses et on fait semblant d'y croire de part et d'autre!

Voici donc un petit résumé pour vous rappeler ce qui nécessite un permis ou non. Évidemment, ce n'est pas une liste exhaustive et ne couvre que les questions les plus fréquemment posées. **Pour tout autre projet ou en cas de doute**, vérifiez auprès du bureau municipal. Au besoin, l'inspecteur ira vous voir et la consultation est gratuite.

Un permis (certificat d'autorisation) est nécessaire pour :

Tout projet de construction impliquant un bâtiment neuf (résidence, garage, cabanon, grange, silo, bâtiment agricole...);

Tout projet de construction impliquant un agrandissement de la bâtisse actuelle;

Tout projet de rénovation impliquant la modification des pièces ou des divisions (chambre, cuisine, salles de lavage, salle de bain...);

Tout projet de rénovation impliquant des coûts de plus de 1000 \$ incluant main d'œuvre et matériaux ou plus de 500 \$ de matériaux s'il n'y a pas des coûts de main d'œuvre;

Le remplacement des armoires, des revêtements de sol etc. qui donnent une plus value à la maison;

Le remplacement des portes ou des fenêtres;

La réfection d'une galerie;

Le changement du revêtement de la toiture;

L'installation ou le remplacement d'une piscine, d'un SPA, d'un gazébo en bois ou en métal;

Tout projet de captage d'eau ou d'installation septique;

Tout projet de travaux dans un cours d'eau;

L'implantation d'une haie ou d'une clôture.

En somme, on pourrait résumer en disant que seuls les travaux d'entretien mineurs réguliers (peinturer, changer quelques planches de la galerie, réparer une fenêtre, une porte, une rampe, etc.) ne nécessitent pas de permis.

Les permis de rénovation sont valides pour six mois alors que les permis de construction sont valides pour un an. Les deux pouvant être renouvelés ou prolongés au besoin.

Et voilà, avec ces quelques éclaircissements, il vous sera plus facile de planifier vos travaux pour la prochaine saison.

Gilles Lamontagne, inspecteur en bâtiments

OFFRE D'EMPLOIS

• **POMPIERS À TEMPS PARTIEL LECLERCVILLE LOTBINIÈRE**

Description

Le Service incendie est actuellement en recrutement pour combler des pompiers/pompières à temps partiel pour son Service incendie qui dessert une population de près de 1 300 habitants

Type de poste

Temps partiel, sur appel

Responsabilités

Sous l'autorité du directeur du service et de ces adjoints, le pompier est appelé à intervenir lors des situations d'urgence sur notre territoire ainsi que sur le territoire des villes avoisinantes requérant notre aide. Le Service incendie compte embaucher des candidats possédant notamment d'excellentes capacités physiques, des aptitudes à travailler en équipe, un très bon jugement, des habilités à communiquer, faisant preuve d'éthique professionnelle et d'une grande facilité d'apprentissage.

Exigences

- Être âgé de 18 ans et plus;
- Posséder une formation en sécurité incendie (pompier 1) ou s'engager à suivre cette formation selon les modalités et les délais prévus par le Service et conformément au règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal (environ 300 heures);
- Détenir un permis de conduire de classe 4A valide ou s'engager à l'acquérir après l'embauche;
- Avoir sa résidence principale à l'intérieur du territoire;
- N'avoir aucun antécédent judiciaire;
- Avoir une bonne capacité de résistance au stress;
- Être disponible semaine et fin de semaine de jour et de soir.

Conditions salaires

Selon la politique en vigueur.

Responsables

Onil Groleau, directeur
Tél : 418 796 2366

ou René Bernard, directeur adjoint
Tél : 819 292 3003

DES NOUVELLES DE LA CDECL.

Bonjour, chers (es) concitoyens et concitoyennes,

Je suis très heureux de vous annoncer la tenue de deux évènements organisés par la corporation en mars et avril prochains.

En effet le premier évènement, organisé par le comité patrimoine et culture de la corporation, est une exposition d'oeuvres d'artistes gagnants du concours de la région de Chaudière-Appalaches 2012, dont fait partie la MRC de Lotbinière. Cette exposition présente d'autant plus d'intérêt pour nous que l'une de ces artistes est SARA PERREAULT artiste sculpteure de Leclercville.

Cette exposition, qui s'intitule **DONNE-MOI TA COULEUR**, se tiendra les 30 et 31 mars, 6, 7, 13 et 14 avril de 13h30 à 16h00, à la petite salle bibliothèque de la mairie de Leclercville. Il y aura possibilité de visites en dehors de ces heures pour des groupes de moins de 20 personnes (aînées, fermières, élèves de l'école, etc.), en réservant au 819-292-2331. **L'ENTRÉE EST GRATUITE.**

Le deuxième évènement est organisé par le comité des activités de la Corporation. Il s'agit d'un souper théâtre le samedi 13 avril à 16h30 et d'un brunch théâtre le dimanche 14 avril à 10h30. La troupe de théâtre bien connue « **LES BONS AMIS** », dont certains comédiens sont de Leclercville, présentera « **LE TEMPS D'UNE CHASSE** », une comédie hilarante autour de la chasse. Cet évènement aura lieu au **CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LECLERCVILLE**. Le prix des billets pour le forfait du samedi et celui du dimanche est de 25 \$ et ceux-ci seront disponibles dès le 7 mars aux endroits suivants :

- Mairie de Leclercville;
- Quincaillerie C.-E. Beudet;
- Caisse Populaire de Leclercville.

C'est le temps, en cette période un peu triste de la fin de l'hiver, de venir s'amuser entre amis. Le plaisir est garanti !!! À noter que l'organisation offrira des boissons alcoolisées sur place, à prix très abordable.

Bienvenue à tous et au plaisir de vous y rencontrer.

Benoît Lemay
Président

FÊTONS 150 ANS D'HISTOIRES

Bonjour ! Comme vous le savez, l'année 2013 sera une année spéciale pour la communauté de Leclercville qui sera en fête.

Ce sera l'occasion de se remémorer les débuts de la paroisse et de tous ceux qui l'ont façonné de leur ingéniosité, de leur courage et de leur sueur.

Les Fêtes débuteront en 2013 pour se terminer en 2014, et ce, pour donner le temps à la Municipalité de se refaire une beauté suite aux nombreux travaux réalisés à l'été 2012.

Pour ce faire, un comité a été formé pour avoir les idées de tous. Ce comité regroupe tous les organismes de la paroisse, ce qui permettra de faire de ces Fêtes, un événement inoubliable.

Le comité a arrêté trois (3) événements principaux dont en voici les grandes lignes :

Le premier événement : sera bien sûr le « Lancement » des festivités qui aura lieu le 23 novembre 2013 lors d'un souper canadien (organisé par le Cercle de Fermières), suivi d'une soirée rempli d'humour et de chansons avec des talents locaux.

Le deuxième événement : sera les fêtes des « Retrouvailles » qui auront lieu les 11, 12 et 13 juillet 2014.

- Vendredi : Spectacle musical;
- Samedi : Journée de la famille suivi d'un méchoui et animation avec Guillaume Lemay-Thivierge qui a accepté d'être le président d'honneur des Fêtes, (merci beaucoup Guillaume), avec groupes en soirée;
- Dimanche : Messe célébrée par Monseigneur Gilles Lemay suivi d'un brunch et activités en après-midi.

Le troisième événement : sera la « Clôture » qui se fera le 2 novembre 2014 avec le brunch du Cercle de Fermières.

Je ne veux pas être trop long, c'est pourquoi je vous invite à suivre les différents articles qui seront publiés dans le journal local ainsi que toutes les publicités qui seront faites.

Le comité est actuellement à la recherche de fermes qui auraient le plus de générations d'histoires. Si vous en connaissez, nous aimerions le savoir afin d'alimenter cet événement (réf. : Francine Lemay).

Beaucoup de travail a déjà été fait pour demander une subvention fédérale prévue pour ce genre d'activités. Nous espérons une réponse positive et attendons des nouvelles.

En terminant, je peux dire que le comité est déjà très actif et demande l'aide de la population car ce sera impossible de faire de ces activités un succès si personne ne s'implique. Je vous ai brossé un tableau vague de ce qui s'en vient mais je vous donnerai plus de détails sous peu.

Soyons fier de notre paroisse et fêtons en grand, pour nous et pour nos prédécesseurs.

Gilbert Demers, président des Fêtes du 150^e

CAPSULE D'HISTOIRE NO 6

L'ÉGLISE SAINTE-EMMÉLIE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-du-Chêne a accepté de commanditer le grand prix de 1 000 \$ qui sera attribué à la fin du concours parmi tous les participants qui auront obtenu une note de 10 sur 10 à l'un ou l'autre de nos questionnaires. Participez donc en grand nombre ! Collectionnez les capsules 5 à 8 pour répondre au prochain questionnaire.

Un premier tirage d'un prix de 100 \$, gracieuseté de la Quincaillerie C.-E. Beudet, a eu lieu.

Voici monsieur Jean Beudet remettant le prix à l'heureuse gagnante, madame Julienne Beudet.



Le choix du site de l'église

Comme nous l'avons appris avec la capsule No4, le décret épiscopal érigeant la paroisse de Sainte-Emmélie fut promulgué le 20 décembre 1862.

L'emplacement de la future église fut choisi par le Grand vicaire Cazeau qui planta une croix à l'endroit où serait placé le maître-autel. On peut discuter de ce choix, et il le fut à l'époque. L'église se trouve placée, non au centre, mais à une extrémité de la paroisse. Un certain nombre de citoyens demandait qu'elle soit érigée dans la deuxième concession, au Portage. Bien que cela semble paradoxal, nous pensons que le grand-vicaire ne pouvait placer l'église ailleurs. Le village contenait à lui seul près de la moitié de la population et cette population était généralement sans moyens de transport, alors que les cultivateurs avaient des chevaux et des voitures; il leur était donc plus facile de se déplacer pour venir à la messe. En bâtissant l'église au Portage, on aurait rendu son accès pratiquement impossible à la majorité des villageois. Il faut dire que le site choisi par le grand-vicaire Cazeau est magnifique; placée sur une élévation de terrain, l'église domine le village et le fleuve et se voit de loin. Les visiteurs sont toujours émerveillés par ce paysage.



Construction de l'église

La loi de l'époque exigeait la formation d'un corps de syndics chargés de la construction; furent élus à ce poste le maire Urbain Lemay, Pierre Leclerc, donateur du terrain, Léon Lemay, Jean-Baptiste Houde et Isaïe Beudet. L'assemblée les autorisa « à faire travailler en leur nom M. Perreault ou tout autre s'ils ne s'arrangeaient pas avec le Sieur Perreault, pourvu que le montant de l'entreprise ne dépasse pas douze cents louis (environ 4 800 \$), pour compléter au moins la

moitié du coût de leur église... » Il était donc entendu qu'on ne finirait pas l'église tout de suite. Le contrat fut accordé à M. Zéphirin Perreault, architecte et entrepreneur de Deschambault.

Les travaux de construction durent commencer au cours du mois de juillet car la première pierre de l'édifice fut bénite le 26 de ce mois, en la fête de Sainte-Anne. M. Faucher fit cette bénédiction entouré de plusieurs autres prêtres et d'un grand nombre de paroissiens. On fit une quête qui rapporta « vingt-sept piastres et trois schellings »; c'était un commencement ! Le Sieur Perreault mena rondement le travail de la construction, car au mois de novembre l'église était prête à servir au culte. On en fit la bénédiction le 12 novembre 1863. Il faut dire que la construction n'était pas terminée mais les paroissiens s'y trouvaient à l'abri.

La présence du jeune Seigneur, M. Henry Joly, de Lotbinière, ne fut pas la seule marque de bienveillance qu'il donna à la nouvelle paroisse; il avait fourni gratuitement des matériaux de construction, une partie du terrain de la fabrique et aussi de l'argent. Sa générosité, qui continua par la suite, n'a pas été oubliée des citoyens de Sainte-Émmélie.

La voûte et la finition intérieure ne furent réalisées qu'entre 1871 et 1873. L'architecture est de style néo-gothique avec contreforts décoratifs, voute et fenêtres en ogives à motifs quadrilobes; ce qui en fait un édifice de grande sobriété, propre à l'élévation de l'âme.



QUELQUES NOUVELLES DE LA FABRIQUE

Horaire des messes de la paroisse

Mardi 19h30 Vendredi 16h30 Dimanche 11h00

BINGO JAMBON 2013 -- BINGO JAMBON 2013

Cette année encore la fabrique de Ste-Émmélie tiendra son populaire bingo jambon. La soirée aura lieu à la salle municipale de Leclercville le samedi 16 mars à 20h00. Vous êtes tous bienvenue et on vous attend en grand nombre. Venez vous amuser et tentez votre chance pour gagner un magnifique jambon, juste à temps pour Pâques. Les cartes seront en vente au modique prix de 2 \$ chacune ou de 3 cartes pour 5 \$. En cas de tempête la soirée sera remise au samedi 23 mars.



CLUB FADOQ MESSAGER DE L'AMITIÉ, LECLERCVILLE

Programme des activités à venir :

24 mars : Soirée de danse à 20h00 à la salle municipale
26 mars : Bingo et Cartes à 13h00 à la petite salle

N'oubliez pas les parties de cartes tous les mardis après-midi, à la petite salle, à partir de 13h00.

ATTENTION!! LE DÉFI « CHAQUE MINUTE COMPTE 2013 »

Cette année, le défi « Chaque minute compte », grande compétition organisée par le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière (CPAL) débute le 1^{er} mars et se termine le 11 avril. Vous vous souvenez sans doute que Leclercville a été couronnée CHAMPIONNE de toutes les municipalités de Lotbinière l'année dernière. Cette année, la compétition se promet d'être plus forte. Il nous faudra donc faire encore mieux pour conserver notre titre. Participez en grand nombre et demandez votre calendrier le plus tôt possible. C'est l'fun et très facile. Parlez-en aux participants de l'an dernier.

Vous pouvez participer en famille. Les minutes cumulées par vos enfants et petits enfants comptent. Il n'y a pas de limite d'âge. Vous pouvez marcher, courir, patiner, danser, faire du ski de fonds, de la raquette, faire vos commissions à pied, jouer aux quilles, etc. Seul le fait de faire du ménage ne compte pas.

LES CALENDRIERS SONT DISPONIBLES CHEZ :

Nicole Lemay	819-292 3487
Rollande Laliberté	819-292-2890
Jocelyne Bernier	819-292-3440
Émilie B.Lemay	819-292-2526

N'oubliez surtout pas de remettre vos calendriers complétés aux responsables avant le 18 avril.

Merci et bonne chance à tous!

NOUVELLES DU COMITÉ DES LOISIRS

Le samedi 2 février dernier avait lieu un tournoi de hockey bottine au terrain de jeux de Leclercville. Cinq équipes étaient inscrites à ce tournoi. L'équipe de Julien Lemay de Leclercville l'emporta sur l'équipe de Maxime Guimond également de Leclercville. Les profits réalisés à cette activité sont de 1 045 \$.

Présentement, il se donne des cours de danse en ligne au chalet des loisirs les mercredis soir à 19h30. Les cours sont offerts par M. Clément Gervais et enseignés par Mme Odile Hébert. Les cours se terminent le 3 avril. Vous pouvez toujours vous joindre à nous, car nous payons à chaque cours un montant de 6 \$.

L'équipe des directeurs de Leclercville se joignent à moi pour remercier M. Alphonse Laliberté d'avoir accepter à nouveau la responsabilité pour la réalisation et l'entretien de la patinoire cet hiver. Merci également aux bénévoles qui s'impliquent.

Les inscriptions pour le soccer auront lieu le mardi 12 mars de 18h30 à 21h00 chez M. Jean Beudet, rang Portage.

Le chalet est mis à votre disposition pour vos rassemblements familiaux, amicaux, et ce, au coût de 75 \$. S'il y a consommation de boisson alcoolisée, vous devez demander un permis au coût de 41.00 \$ auprès de la Municipalité.

Jocelyne Bernier, secrétaire-trésorière



DES NOUVELLES DU CERCLE DE FERMIERES LECLERCVILLE

À notre réunion du 11 février dernier nous avons prévu un atelier sur la fabrication du chocolat mais notre réunion a dû être annulée car nous n'avons pas quorum. Pour la réunion du 11 mars prochain, nous avons une invitée, Mme Valérie Audet, qui viendra nous parler de la maladie d'Alzheimer. La conférence débutera à 19h00 selon la disponibilité de Mme Audet et se tiendra à la petite salle de Leclercville avant notre réunion mensuelle. Cette conférence s'adresse à tout le monde.

Le mois de mars étant le mois de la nutrition, nous apporterons des recettes pour les échanger avec les autres membres fermières et une dégustation suivra. Il nous reste deux livres de recettes « Qu'est-ce qu'on mange » à vendre au coût de 13 \$ chacun.

Le CAL (conseil d'administration local) veut connaître vos attentes face à votre Cercle de fermières et vous incite à compléter le sondage que vous soyez membre ou pas. Le Cercle local veut poursuivre le travail des personnes qui ont œuvré au sein de l'organisme pendant plusieurs années. La relève compte sur le savoir des aînées pour conserver le patrimoine. Le nombre de membres est appelé à diminuer car des aînées laissent par décès, par déménagement ou par maladie. Merci de bien vouloir nous retourner le sondage complété soit au bureau municipal, à la quincaillerie C.E. Beudet & Fils Inc. ou à notre réunion du 11 mars prochain. L'arrivée de nouvelles membres pourrait revitaliser le cercle, car présentement sur 35 membres il n'y a que douze membres actives environ. Merci à vous qui voudrez bien compléter le sondage.

Jocelyne Bernier, comité Communications



SONDAGE

CERCLE DE FERMIÈRES LECLERCVILLE

1- Êtes-vous membre du Cercle de fermières de Leclercville? **Si non**, pourquoi?

2- Assisteriez-vous à une conférence d'une demi-heure et quel genre de conférence?

3- Êtes-vous prête à faire une démonstration sans être membre?

4- Les activités sociales, culturelles vous intéressent-elles?

5- Que voulez-vous partager avec nous?

6- Que voulez-vous apprendre?

7- **Si oui**, assistez-vous aux réunions?

8- Êtes-vous satisfaites du contenu des réunions?

9- Qu'attendez-vous de votre Cercle?

10- Quels changements souhaitez-vous voir apporter au déroulement des réunions?

11- Êtes-vous intéressées à devenir membre?

Votre nom et coordonnées à votre discrétion

Merci d'avoir répondu aux questions.

Ce sondage se veut un outil pour permettre d'améliorer le contenu des réunions et de nos activités.

LE SYNDICAT D'OUTILLAGE DE LECLERCVILLE offre la possibilité de louer des équipements. Il en coûte 20 \$ la première année et 10 \$ les années suivantes pour devenir membre du syndicat. En étant membre, vous avez accès à tous les équipements mentionnés en annexe. Cette année, le syndicat a fait l'acquisition **d'une scie à béton de marque Makita**. Le conseil d'administration se compose de M. Marc Auger président, M. Francis Laliberté vice-président, M. Marcel Bernier et M. Daniel Béland directeurs. Les directeurs vous invitent à **conserver cette liste en annexe pour consultation**.

ÉQUIPEMENTS DU SYNDICAT D'OUTILLAGE AGRICOLE

Grange-étable chez Francis Laliberté 292-2454

- 26 sets d'échafauds (2 modèles différents) avec madriers + 4 roulettes
- 2 sets d'échafauds ½ longueur
- 17 traîneaux d'échafaudage pour toiture de bois
- 1 échelle d'aluminium de 40 pieds
- 1 treuil à chaîne 2 tonnes
- 1 harnais de sécurité

Chez Michel Gaudet 292-2948

- 5 leviers manuels (2 de 20 tonnes et 3 de 15 tonnes)
- 2 leviers à l'huile 20 tonnes

Chez Alexandre et Nicolas Lemay 292-3146 ou 292-2292

- 1 treuil à chaîne 3 tonnes

Chez Marc Auger 292-2735

- 1 malaxeur à ciment (avec moteur)
- 1 lève-vaches (port pour lever des vaches sans crochet)
- 1 vèleuse «modèle vétérinaire»

Chez Francis Laliberté 292-2454

- 1 crochet pour lever les vaches avec treuil à chaîne 2 tonnes
- 1 vèleuse «modèle vétérinaire»
- 1 roulette à mesurer d'arpenteur
- **1 scie à béton de marque Makita NOUVEAU**

Chez Normand Guimond 292-3331

- 1 crochet pour lever les vaches
- 1 vèleuse

Chez Christian Hébert 292-2195

- 1 vèleuse

Chez Marcel Bernier 292-2924

- 1 vèleuse
- 1 échelle d'aluminium 40 pieds

Chez Ferme Joniel 292-3188

- sonde de 72po pour échantillonner le grain
- thermomètre pour grain ou compost
- affûteuse à mèches

Chez Ferme Leclercvale 292-2570

- 1 vèleuse

Chez Robert Héroux

- 1 vèleuse «modèle vétérinaire»

Chez Sylvain Lemay

- 1 vèleuse

Mise à jour le 10 février 2013



Service impôt 2013

SERVICE GRATUIT POUR LA CLIENTÈLE

À FAIBLE REVENU

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

REVENU MAXIMAL

PERSONNE SEULE : \$20.000

COUPLE AVEC ENFANT(S) : \$ 26.000

(P.S. CHAQUE PERSONNE À CHARGE AJOUTE \$ 2.000 AU REVENU)

SUR RENDEZ-VOUS

DÈS LE : 26 FÉVRIER 2013

JUSQU' AU : 19 AVRIL 2013

AU (418) 728-4054

À LA CORPORATION DE DÉFENSE DE DROITS SOCIAUX DE LOTBINIÈRE

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LAURIER-STATION

372, RUE ST-JOSEPH, LOCAL 1

LAURIER-STATION

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Janvier - Février

13 février Mme Martine Demers (Grimard) **100 ans.**

Un siècle de vie.

Un siècle de durs labeurs. Un siècle de petits et de grands bonheurs. Un siècle d'amour à donner et à recevoir.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion, que nous avons célébré les 100 ans de notre mère le 13 février dernier, à la résidence du C.H.S.L.D. de St-Pierre-les-Becquets.

Elle prétend que le Bon Dieu l'a oublié....peut-être, mais pas nous.

Native de Leclercville, plus précisément du rang Castor, elle se marie dès l'âge de 18 ans à Robert Grimard de Fortierville et s'installe sur la ferme familiale avec les beaux-parents. Elle aura 11 enfants, dont 7 encore vivants.

Elle ne présente aucune maladie....ne prend pas de médicaments...elle se demande bien ce qui la fera partir.....

Elle possède un grand sens de l'humour....les préposés pourraient le confirmer.

Elle chante à l'occasion. Elle est très coquette et adore quand nous lui apportons de nouveaux vêtements.

Nous sommes conscients que sa présence parmi nous rassemble la famille et nous unit. Nous souhaitons qu'elle reste parmi nous encore longtemps, car nous avons beaucoup d'amour à lui rendre.

De tous ses enfants petits-enfants, arrière-petits-enfants.

Merci Maman !

Hermance Grimard.

Faites-nous parvenir les dates d'anniversaires des membres de votre famille. À chaque publication, nous publierons leur nom et leur date pour leur souhaiter **BON ANNIVERSAIRE !**

Nous comptons sur votre collaboration.



MARS						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3 Messe 11h00	4 Séance du Conseil 20h	5 Messe 19h30	6	7 Déchets	8 Messe 16h30	9
10 Messe 11h00	11 Réunion des Fermières 19h30	12 Messe 19h30	13	14 Récupération	15 Messe 16h30	16
17 Messe 11h00	18	19 Messe 19h30	20	21 Déchets	22 Messe 16h30	23
24/31 Messe 11h00	25	26 Messe 19h30	27	28 Récupération	29 Messe 16h30	30

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI	SAMEDI
	1 Séance du conseil	2 Messe 19h30	3	4 Déchets	5 Messe 16h30	6
7 Messe 11h00	8 Réunion des fermières	9 Messe 19h30	10	11 Récupération	12 Messe 16h30	13
14 Messe 11h00	15	16 Messe 19h30	17	18 Déchets	19 Messe 16h30	20
21 Messe 11h00	22	23 Messe 19h30	24	25 Récupération	26 Messe 16h30	27



Municipalité de Leclercville

1014 rue de l'Église
Leclercville
G0S 2K0
Tél : 819-292-2331
Fax : 819 -292-2639

mun.leclercville@videotron.ca
www.munleclercville.qc.ca

Membres du Conseil municipal

Maire : Marcel Richard

Conseillers : siège no 1 : Benoit Lemay, siège no 2 : Jean Beaudet, siège no 3 : vacant,
siège no 4 : Bruno Desrochers, siège no 5: Daniel Lemay, siège no 6: Denis Auger

Directrice générale : Mme Francine B. Demers
Directrice générale adj. : Mme Debbie Dion

Inspecteur Municipal : Édouard Paquette cell : 418-971-0055
tél : 819-292-3229
Permis : Gilles Lamontagne tél : 819-292-2331

Salle municipale
et location : Yvan Leroux tél : 819-599-0500
Curé : Richard Turcotte, ptre tél : 418-796-2044

Comité Journal : Debbie Dion tél : 819-292-1132
Jocelyne Bernier
Benoit Lemay

Location du chalet
des loisirs Sylvie Levasseur tél. :819-292-3251

Ouverture bureau municipal : Lundi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00
Mardi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00
Jeudi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00



Si vous désirez faire paraître un article ou une annonce elle doit me parvenir avant le 15 avril pour être publié dans le prochain numéro qui aura lieu fin avril 2013.

Courriel : lechodesfalaises@hotmail.com

Téléphones : 819-292-2331 ou 819-292-1132

Courrier postal : 1014, rue de l'Église, Leclercville G0S 2K0